Image not found or type unknown

Changement de poste vers polyvalence à outrance

Par **vbdesguerites**, le **13/10/2009** à **13:30**

Bonjour,

Je travaille actuellement dans une imprimerie qui est en redressement judiciaire. J'ai été embauché en qualité d'opératrice pao mais voici qu'après 3 licenciements et en manque de personnel, mon employeur me change de poste suivant ses charges de travail. Je me trouve donc à faire du façonnage alors que je n'ai pas été embauché pour cela.
Puis-je refuser d'aller en finition et si non puis-je avoir un recours sachant que je remplace l'une des personnes licenciées et que le service en question est et sera toujours en sous-effectif ?
Avec mes remerciements anticipés.

Véronique

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés